

Cegetel et Tele 2 baissent les tarifs du fixe vers mobiles

En réaction à cette concurrence de France Télécom, Cegetel et Tele2 baissent leurs tarifs. Depuis le 1er mars les deux opérateurs appliquent une baisse de leurs prix à la minute pour les appels d'un fixe vers un mobile. En plus Cegetel lancera deux forfaits illimités inédits pour ce type d'appels.

Chez Cegetel, le tarif fixe vers mobiles en heures creuses baisse de 50% pour passer à 3 centimes d'euros la minute. En heures pleines, le tarif est de 17 centimes. Le coût de la mise en relation est de 20 cts. En comparaison, les tarifs de France Telecom sont à 7,9 centimes la minute (vers SFR et Orange) et 9,9 centimes d'euros la minute (vers Bouygues Telecom) en heures creuses. Rien n'est impossible, les tarifs que l'on disait « incrémentables » sont aujourd'hui revus à la baisse ! La filiale française du groupe suédois Tele2 n'est pas en reste puisqu'elle a donc également baissé ses prix depuis le 1er mars. Et en attendant de devenir MVNO, l'opérateur réalise une baisse de 13% à 46% sur les prix des communications « fixes vers mobiles ». Le directeur marketing de Tele2 France, Olivier Anstett, s'est également expliqué sur les motivations de son groupe : « *Nous avons l'ambition de faire baisser, grâce à une offre MVNO, les tarifs de téléphonies mobile pour tous comme nous l'avons fait dans de nombreux pays d'Europe* ». Une mission chevaleresque, mais pour la mener à bien Tele2 doit encore trouver un partenaire s'il veut devenir un opérateur mobile virtuel. Dans le détail, Tele2 annonce que la minute de communication fixe vers les mobiles Orange et SFR passera de 17 centimes à 14,8 centimes en heures pleines, de 6 à 3,2 centimes en heures creuses. Les heures pleines correspondant chez Tele2 à la tranche horaire 8h/21h30 en semaine, et le samedi de 8h à midi. Les heures creuses : 21h30/8h en semaine, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés. **Cegetel invente le premier forfait illimité vers mobile?** A noter que la palme de la meilleure nouveauté revient à Cegetel: il proposera dès le 21 mars deux forfaits illimités et inédits pour les appels d'un fixe vers un portable. Pour 24 euros par mois, les clients particuliers de Cegetel pourront passer leurs communications de manière illimitée vers les téléphonies mobiles en France, dès 19h le soir jusqu'à 8 h le matin en semaine, et pendant tout le week-end. En comparaison, l'offre de France Télécom « *Mes illimités vers Mobiles* » qui ne permet d'appeler qu'un seul numéro mobile mais en illimité, est un peu maigre. Pour 35 euros par mois, le second forfait permet d'appeler de manière illimitée 24h/24 et 7j/7 tous les mobiles en France métropolitaine à partir de son fixe.